

**Résolution de Mmes Michèle Ducret, Hélène Ecuyer, Sandrine Salerno, Marie Vanek, MM. Didier Bonny, Alain Comte, Jacques François, Jean-Marie Hainaut, André Kaplun, Bernard Lescaze, Jean-Pierre Oberholzer et Robert Pattaroni: «Présentation du budget 2003: un peu plus tôt!».**

(acceptée par le Conseil municipal lors de la séance du 15 janvier 2002)

*RÉSOLUTION*

Considérant que:

- chaque année, les commissions spécialisées et la commission des finances sont soumises à de fortes pressions quant aux délais pour étudier le budget;
- à ce titre, l'étude du budget 2002 a représenté un sommet que les conseillers municipaux ne souhaitent pas gravir à nouveau lors de l'étude du budget 2003;
- il est à craindre que, dans un avenir proche, plus aucune conseillère ou aucun conseiller ne souhaite prendre en charge le rapport sur le budget vu le manque de temps pour le rédiger;
- en attendant une éventuelle nouvelle manière de traiter le budget, actuellement à l'étude à la commission du règlement, il est nécessaire d'améliorer la situation pour l'étude du budget 2003,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à présenter lors d'une séance extraordinaire du Conseil municipal, qui se tiendra le lundi 26 ou le mardi 27 août 2002, le projet de budget 2003, afin de donner deux semaines supplémentaires aux différentes commissions pour étudier ledit budget.